

# Centre Européen de la Culture

VILLA MOYNIER

122. RUE DE LAUSANNE

GENÈVE

1.  
weiter-  
leiten  
an  
E.J.P.D.

Le Directeur

CE  
/

Genève, le 11 février 1975.

Monsieur le Président de la Confédération,

Permettez-moi de venir appuyer auprès de vous la demande d'asile politique que vient de vous adresser Garry Davis.

Garry Davis n'a jamais fait de mal à personne, depuis qu'il a cessé de jeter des bombes sur les femmes et enfants des villes ennemies en tant que pilote de guerre, ce pour quoi il fut décoré. C'est depuis qu'il est devenu un homme de paix, un militant de l'union des peuples, que les polices d'Etat le pourchassent et l'ont mis en prison vingt-cinq fois.

Garry Davis ne reconnaît à nul Pouvoir du monde le droit de propriété sur sa personne que symbolise à ses yeux le passeport national, au nom duquel l'Etat pourrait un jour l'obliger de nouveau à tuer ses semblables s'ils sont nés de l'autre côté de la frontière. Il réclame pour lui-même comme pour tout être humain qui se respecte, ce droit de libre-disposition de soi dont nos Etats-Nations s'attribuent le monopole.

En rupture avec les droits nationaux par respect pour le droit de l'Humanité, Garry Davis s'est placé délibérément dans une situation sans issue légale. Certes, sa cause est inattaquable sur le fond, puisqu'elle est la cause même de la paix et de la survie du genre humain. Mais en refusant tout passeport national qui pourrait servir de prétexte à l'opposer à d'autres hommes, Garry Davis refuse du

.../...

Monsieur Pierre Graber  
Président de la Confédération  
Palais fédéral

3003 BERNE

- 2 -

même coup les conditions légales de séjour dans tel ou tel de nos Etats.

Il faut sortir de ce cercle vicieux.

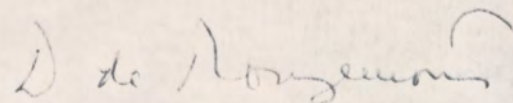
Garry Davis a le droit national contre lui. Il en appelle à un droit supérieur, celui de la personne souveraine et de l'Humanité solidaire.

Comme l'immense majorité de nos contemporains, et sans nul doute comme vous-même, Monsieur le Président de la Confédération, je suis convaincu qu'une loi mondiale doit dominer nos lois nationales, si l'on veut que l'humanité dure et qu'elle reste humaine. Mais devons-nous attendre d'une prochaine guerre mondiale qu'elle contraigne les rares survivants à la sagesse ? Il s'agit de prendre les devants.

Et qui pourrait prendre les devants si ce n'est la Suisse ?

Petit pays, et pays neutre, rejetant tout recours à la guerre, la Suisse se montrerait fidèle à sa vocation séculaire autant qu'à la promesse d'avenir meilleur qu'elle symbolise, en accordant le droit d'asile, à titre exceptionnel mais exemplaire, au "premier Citoyen du Monde" que veut être Garry Davis.

En vous remerciant très vivement pour l'attention que vous voudrez bien accorder à la requête de Garry Davis, et dans l'attente confiante de votre jugement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'assurance de ma respectueuse considération.



Denis de Rougemont